

Insolite : Quand l'iPhone devient Alcoolmètre, Avec AlcoolTel

Insolite

Posté par : JerryG

Publié le : 4/6/2009 0:00:00

AlcoolTel, le test d'alcoolémie pour mobile le plus performant du marché, simple ergonomique et gratuit est désormais disponible sur iPhone.

Le principe :

Ce test propose aux automobilistes équipés d'un téléphone mobile (et ce quel que soit leur opérateur) d'avoir une estimation en temps réel du taux d'alcool dans le sang. Directement téléchargeable sur son portable, il permet à l'utilisateur de connaître l'heure à laquelle la reprise du volant peut se faire en toute sécurité (taux d'alcool inférieur à 0,5g/l de sang).

Le fonctionnement : un test en quelques clics !



À

Une fois téléchargé, AlcoolTel fonctionne de manière très simple grâce à une interface ergonomique et ludique. L'utilisateur saisit quelques paramètres personnels tels que : son sexe, son âge, sa taille, son poids, le nombre de verres d'alcool consommés, à jeun ou au cours d'un repas.

L'utilisateur obtient alors une estimation en temps réel de son taux d'alcool dans le sang, et surtout l'heure à laquelle il est susceptible de reprendre le volant sans danger. Il connaît également l'heure à laquelle l'alcool a totalement éliminé.

Par exemple :

Un homme de 40 ans, mesurant 1m75 et pesant 70 kg qui boit quatre verres de bière à jeun en l'espace d'une heure, atteint une alcoolémie de 0,68 g/l de sang. S'il prend le volant, son risque d'avoir un accident est multiplié par 6.

À

Rappelons que la législation française interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à 0,5 g/l de sang. Par conséquent, il lui faudra attendre minimum 1h20 pour pouvoir reprendre le volant à un taux de 0,49g/l de sang ou 4h45 pour revenir à un taux de 0g/l de sang.

Pour télécharger AlcoolTel, 3 possibilités :

- Le [site Internet](#)
- Le site mobile m.alcootel.com en suivant les indications de la rubrique AlcoolTel
- Le site App Store (iPhone et iPod touch)

Les dangers de l'alcool au volant ! L'alcool au volant, quelques chiffres :

- Les accidents liés à l'abus d'alcool représentent 1/3 des accidents mortels !
- A 0,5 g/l, le risque d'accident est multiplié par 2. Il est multiplié par 10 à plus de 0,8 g/l.

Face à ces constatations, la loi interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à 0,5 g/l de sang, soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.



Votre courbe d'alcoolémie s'affiche !



Un rappel de votre taux d'alcool et du risque d'accident s'affiche ainsi que l'heure à laquelle vous pourrez reprendre le volant.



À

À

Vous avez atteint le seuil légal ? Interdisez-vous de prendre le volant !

Trois solutions :

- sollicitez des amis sobres pour vous faire raccompagner
- attendez que l'alcool soit éliminé, en finissant la nuit sur place
- appelez un taxi.

L'assureur n'indemniserait jamais un conducteur lorsque celui-ci se trouve en état d'ivresse manifeste (sous l'emprise d'un état alcoolique ou ayant fait l'usage de stupéfiants)

Les domaines d'intervention de l'association MAAF Prévention et Sécurité :

- la recherche et le développement dans le domaine de la sécurité routière
- la communication et la sensibilisation au risque de la conduite automobile : par exemple l'opération Vigicarotte qui vise à responsabiliser les jeunes conducteurs et modifier leur comportement, en faisant en sorte, à la sortie des discothèques, qu'ils reprennent le volant sans avoir bu d'alcool
- la formation avec notamment l'actualisation des connaissances envers certains conducteurs comme les jeunes, les seniors
- les produits et services pour la promotion de la sécurité automobile
- les rencontres MAAF Prévention.

D'une manière générale, MAAF Prévention et Sécurité agit en partenariat avec tous les acteurs de la prévention :

- les professions
- la police et la gendarmerie
- les pompiers
- les auto-écoles

[Plus d'infos sur maaf-prevention](#)